

Cote du document: EB 2016/119/R.23/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 14 b) i)  
Date: 14 décembre 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt au Royaume du Cambodge pour le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs

#### Note pour les représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques:

Benoit Thierry  
Chargé de programme de pays  
Division Asie et Pacifique  
téléphone: +39 06 5459 2234  
courriel: b.thierry@ifad.org

##### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session  
Rome, 14-15 décembre 2016

---

Pour: Approbation

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| Sigles et acronymes  | ii  |
| Carte de la zone du projet   | iii |
| Résumé du financement  | iv  |
| Recommandation pour approbation  | 1   |
| I. Contexte stratégique et justification   | 1   |
| A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural  | 1   |
| B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats | 2   |
| II. Description du projet  | 2   |
| A. Zone d'intervention et groupe cible   | 2   |
| B. Objectif de développement du projet   | 3   |
| C. Composantes/résultats   | 3   |
| III. Exécution du projet   | 4   |
| A. Approche  | 4   |
| B. Cadre organisationnel   | 4   |
| C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs                               | 5   |
| D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance  | 6   |
| E. Supervision   | 6   |
| IV. Coût, financement et avantages du projet   | 7   |
| A. Coût du projet  | 7   |
| B. Financement du projet   | 7   |
| C. Résumé des avantages et analyse économique  | 7   |
| D. Durabilité  | 8   |
| E. Identification et atténuation des risques   | 8   |
| V. Considérations d'ordre institutionnel   | 8   |
| A. Respect des politiques du FIDA  | 8   |
| B. Alignement et harmonisation   | 9   |
| C. Innovations et reproduction à plus grande échelle   | 9   |
| D. Participation à l'élaboration des politiques  | 9   |
| VI. Instruments et pouvoirs juridiques   | 10  |
| VII. Recommandation  | 10  |
| Appendices   |     |
| I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)                                      | 1   |
| II. Logical framework (Cadre logique)  | 11  |

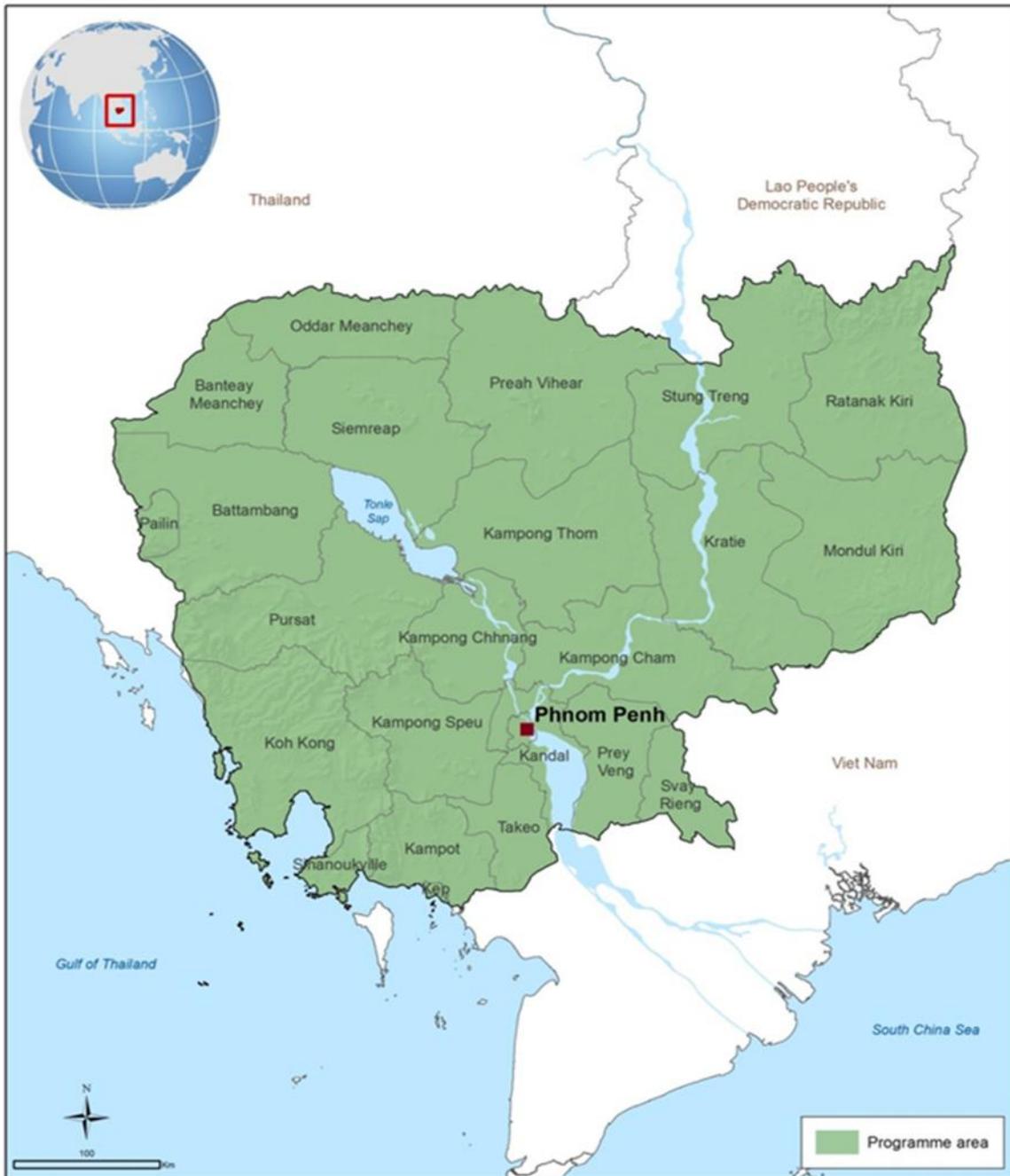
## Sigles et acronymes

|       |  |
|-------|--|
| AIMS  | Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs |
| BGP   | Bureau de gestion du projet  |
| COSOP | Programme d'options stratégiques pour le pays                              |
| S&E   | Suivi-évaluation   |
| VCIF  | Fonds d'innovation pour les filières                                       |

# Carte de la zone du projet

Royaume du Cambodge

Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 10/12/2015

## Royaume du Cambodge

### Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs

#### Résumé du financement

|   |   |
|---|---|
| <b>Institution initiatrice:</b>                 | FIDA  |
| <b>Emprunteur:</b>                              | Royaume du Cambodge   |
| <b>Organisme d'exécution:</b>                   | Ministère du commerce   |
| <b>Coût total du projet:</b>                    | 61,6 millions d'USD   |
| <b>Montant du prêt du FIDA:</b>                 | 36,3 millions d'USD   |
| <b>Conditions du prêt du FIDA:</b>              | Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an |
| <b>Cofinanceurs:</b>                            | Entreprises privées   |
| <b>Montant du cofinancement:</b>                | 8,6 millions d'USD  |
| <b>Conditions du cofinancement:</b>             | Investissement privé par le biais du Fonds d'innovation pour les filières (VCIF)  |
| <b>Contribution de l'emprunteur:</b>            | 8,65 millions d'USD   |
| <b>Contribution des bénéficiaires:</b>          | 8,1 millions d'USD  |
| <b>Institution chargée de la préévaluation:</b> | FIDA  |
| <b>Institution coopérante:</b>                  | Supervision directe par le FIDA   |

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt au Royaume du Cambodge pour le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs, telle qu'elle figure au paragraphe 39.

## Proposition de prêt au Royaume du Cambodge pour le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Au cours de la dernière décennie, le Cambodge a accompli des progrès spectaculaires sur la voie de la réduction de la pauvreté, cette dernière passant de 53% à 17,5%; ces résultats, bien supérieurs aux attentes, ont permis au Cambodge de dépasser la cible fixée au titre de l'Objectif du Millénaire pour le développement en matière de pauvreté. Au cours de cette période, plus de 4,3 millions d'individus sont sortis de la pauvreté, en majorité dans les zones rurales; le nombre de pauvres, qui atteignait presque 7 millions en 2004, est passé sous le seuil des 2,5 millions en 2012 (Banque mondiale, 2015). La croissance agricole à la fois dynamique et favorable aux pauvres a été le principal facteur à l'origine de cette réduction spectaculaire de la pauvreté, attribuée pour plus de 60% au secteur agricole: l'augmentation du prix du riz a relancé la riziculture, ce qui a permis d'augmenter les revenus du travail agricole (Banque mondiale, 2013). Entre 2004 et 2012, la croissance annuelle de la production agricole brute a été de 8,7%, la valeur ajoutée du secteur agricole ayant quant à elle progressé de 5,3%.
2. En dépit de cette réduction significative, la plupart des 4,3 millions de personnes libérées de la pauvreté restent vulnérables. Au moindre choc, ces individus presque pauvres risquent de sombrer à nouveau dans la pauvreté. De fait, presque tous les progrès réalisés au cours de la dernière décennie pourraient être annulés par une perte moyenne de 1 200 KHR par jour (0,30 USD), plongeant ainsi dans la pauvreté 3 millions de personnes presque pauvres et faisant remonter le taux de pauvreté du Cambodge à 40% (selon les données sur la pauvreté de 2011 – Banque mondiale, 2013).
3. La poursuite de la réduction de la pauvreté dépendra de la prospérité de l'agriculture au cours des prochaines années, compte tenu de la part substantielle de la main-d'œuvre travaillant dans ce secteur et du rôle majeur de ce dernier dans les exportations. Les agriculteurs forment la population la plus pauvre et la plus vulnérable du pays. Les facteurs qui stimulent la croissance du Cambodge, en particulier les prix élevés du riz et l'accroissement de la production, ont peu de chances de générer une plus forte croissance. Pour continuer à réduire la pauvreté, il convient de trouver de nouveaux moyens pour développer le secteur agricole par le renforcement de la croissance agricole globale, l'augmentation des revenus, en particulier le revenu du travail agricole, et l'inclusivité de la croissance.

## B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. La réduction spectaculaire de la pauvreté qu'a connue le Cambodge étant en grande partie attribuable au secteur agricole, elle a concerné principalement les zones rurales. Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie rurale, la pérennité de la croissance du secteur agricole est essentielle à la poursuite de la réduction massive de la pauvreté et au développement de la prospérité dans les communautés rurales. Pour que les revenus agricoles progressent au rythme des salaires non agricoles, une augmentation considérable des revenus du travail agricole est nécessaire. Malheureusement, la croissance du secteur agricole est au point mort. Pour que le Cambodge aille de l'avant sur la voie de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive, il faut relancer la croissance agricole par l'intensification, la diversification et la commercialisation.
5. Heureusement, il existe actuellement des débouchés commerciaux favorables à une croissance agricole à plus forte rentabilité et des innovations permettant aux agriculteurs et aux agroentreprises du Cambodge d'exploiter ces débouchés, notamment l'amélioration rapide du secteur du financement rural, des initiatives prometteuses dans le domaine des services d'appui à la commercialisation et à la production, et l'intérêt croissant des agriculteurs pour les agroentreprises. Néanmoins, de nombreux petits agriculteurs n'ont pas encore accès au financement nécessaire pour investir dans leurs exploitations; les filières sont très fragmentées, d'où l'augmentation du coût des transactions; de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) ont un caractère informel, ce qui limite leur capacité d'investissement et leur connaissance des nouveaux marchés; de nombreuses agroentreprises luttent pour regrouper la production de plusieurs petits agriculteurs; et on constate de graves insuffisances en matière de production agricole compétitive et de gestion après-récolte. Pour que l'agriculture cambodgienne puisse soutenir la concurrence, tant sur les marchés d'exportation qu'avec les importations provenant des pays voisins, elle doit impérativement surmonter ces obstacles.
6. La justification du Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs (AIMS) réside dans le fait qu'il permettra: i) d'identifier un ensemble d'opportunités de croissance prometteuses; et ii) de collaborer avec des acteurs au sein des filières pour recenser et éliminer les blocages de manière à stimuler la croissance. À cet effet, il faudra combler les lacunes en termes de réseaux, de compétences et de ressources pour ouvrir une nouvelle voie à la croissance.
7. Le projet est conforme aux objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2013-2018, et en particulier à son premier objectif stratégique, qui est de permettre aux petits exploitants pauvres de tirer parti des débouchés commerciaux. Il s'inscrit dans le droit fil des politiques nationales de développement rural, notamment la Stratégie rectangulaire, dont l'objectif est de faire de l'agriculture un secteur moteur de l'économie nationale et une source de croissance économique durable, d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté. Le projet est également en harmonie avec la Stratégie nationale d'intégration du commerce pour la période 2014-2018, qui vise à résoudre les problèmes liés à la compétitivité du secteur commercial, à la création d'emplois et de revenus ainsi qu'au développement humain durable.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

8. Zone d'intervention. Le projet sera mis en œuvre dans l'ensemble du pays, les zones d'intervention étant déterminées par la sélection de filières prioritaires. Dans un premier temps, le projet AIMS interviendra dans quinze provinces et portera sur cinq productions phares qui seront soutenues par cinq plateformes multipartites et trois centres techniques interrégionaux.

9. Les bénéficiaires directs du projet seront les ménages de petits agriculteurs travaillant dans les filières sélectionnées, comprenant des agriculteurs pauvres et presque pauvres, et des ménages dirigés par une femme qui collaborent volontairement aux activités du projet. Les groupes cibles secondaires comprendront d'autres acteurs des filières – coopératives agricoles, organisations paysannes, PME, agroentreprises, sociétés de services et associations sectorielles. L'objectif du projet est de faire en sorte que l'intégration dans l'agriculture et dans les filières soit plus attractive pour les jeunes générations et, partant, les incite à se lancer dans des activités rentables.

## B. Objectif de développement du projet

10. L'objectif de développement du projet est d'augmenter, moyennant des investissements publics efficaces, les rendements que les petits agriculteurs, en particulier les agriculteurs pauvres et les jeunes, tirent de l'activité agricole. On prévoit que quelque 75 000 ménages tireront des avantages directs de ce projet et verront la valeur de leurs actifs augmenter d'au moins 25%.

## C. Composantes/résultats

11. Le projet comprendra deux composantes techniques et une composante de gestion de projet:
- Composante 1: développement des filières. Cette composante mettra l'accent sur l'intermédiation, la vulgarisation et l'innovation, ainsi que sur le renforcement des capacités en appui à la croissance inclusive de cinq filières de produits de grande valeur dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. La stratégie de la composante "développement des filières" reposera sur l'intermédiation et la vulgarisation, en utilisant une approche par groupes. Cette approche permettra de regrouper géographiquement les principaux acteurs de la filière dans les mêmes zones géographiques. Dans le cadre de l'AIMS, les acteurs de la filière seront généralement définis par zones de production formant des zones d'achat distinctes comprenant plusieurs acheteurs et commerçants concurrents.
- Les modèles de partenariats public-privé-producteurs du FIDA pourront être appliqués aux contrats de production agricole appuyés par le projet. En mettant à profit les groupes de production, existants et nouveaux, le projet:
- i) suivra un processus homogène pour développer et favoriser l'instauration de liens entre les acheteurs, les producteurs et les prestataires de services, par le biais de plateformes multipartites et de mécanismes d'agriculture sous contrat;
  - ii) privilégiera les innovations au sein des filières locales, en faisant notamment appel au Fonds d'innovation pour les filières (VCIF); et iii) encouragera le développement des marchés locaux de services d'appui du secteur privé.
- Composante 2: Financement des filières. Cette composante aura pour objectif d'augmenter l'investissement privé dans les filières prioritaires, de la part notamment d'agriculteurs, de PME, de coopératives agricoles, d'agroentreprises et de prestataires de services. Dans chaque filière, les domaines d'investissement prioritaires seront déterminés par les acteurs privés, à travers un processus d'intermédiation et de vulgarisation soutenu par la composante 1. La composante "financement des filières" suivra une approche à deux volets pour stimuler l'investissement privé dans les filières prioritaires. Cette approche sera mise en œuvre par le biais de deux sous-composantes:
    - i) 2.1. Appui aux investissements dans les filières. Le projet AIMS fournira un appui financier direct pour stimuler l'investissement privé par l'intermédiaire du VCIF et d'une ligne de crédit pour le financement axé sur les politiques, qui sera gérée par la Banque de développement rural ou un administrateur de fonds tiers. La valeur totale de l'appui aux

investissements sera d'environ 18 millions d'USD. La valeur totale des dons et des prêts mis à la disposition de chaque filière par le biais du VCIF et de la ligne de crédit devrait être globalement proportionnelle aux résultats de développement attendus pour la filière donnée (nombre d'agriculteurs bénéficiaires et augmentation des bénéfices pour chaque agriculteur). Seuls seront admis les investissements considérés comme commercialement réalisables.

- ii) 2.2. Partenariats avec des prestataires de services financiers. Une augmentation de l'investissement privé dans une agriculture à forte valeur n'est possible que si les banques et les institutions de microfinancement augmentent de façon significative le financement en faveur des agriculteurs, des coopératives agricoles, des PME, des agroentreprises et des prestataires de services. Dans un premier temps, le projet AIMS s'associera avec trois grandes institutions de microfinancement qui disposent de portefeuilles importants dans le secteur agricole et qui ont la capacité interne de prêt en faveur du secteur agricole (par exemple grâce à des responsables financiers spécialisés dans le secteur de l'agriculture).

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

12. La conception du projet repose sur les principes suivants:

- a) Seuls les filières et les investissements commercialement viables bénéficieront d'un appui. Cette condition est essentielle pour que les filières soutenues soient à même, à l'issue du projet, de devenir compétitives et autonomes à long terme sans subventions publiques.
- b) Pour obtenir l'appui du FIDA, les filières doivent présenter un réel potentiel de croissance inclusive et regrouper un nombre significatif d'agriculteurs pauvres capables de gagner de l'argent grâce au développement des filières, avec d'autres entreprises.
- c) Dès le départ, le projet AIMS favorisera le développement des services essentiels d'aide à la création d'entreprises et des marchés d'intrants qui sont indispensables au maintien d'un secteur compétitif renforçant la filière principale.
- d) Le projet AIMS renforcera les capacités des individus, des institutions, des réseaux et des systèmes pour obtenir les résultats attendus.
- e) Le projet favorisera l'apprentissage des meilleures pratiques utilisées ailleurs et affinera ses méthodes pour les adapter à la situation du Cambodge.

#### B. Cadre organisationnel

- 13. La mise en œuvre du projet sera principalement décentralisée, la coordination d'ensemble du projet étant confiée au Ministère du commerce le principal organisme d'exécution. Le Ministère du commerce appuiera les activités du projet par l'intermédiaire de trois bureaux régionaux et le Ministère de l'économie et des finances collaborera avec l'administrateur sous contrat pour le VCIF et avec la Banque de développement rural ou une banque privée remplissant les conditions requises pour la ligne de crédit.
- 14. Le Ministère du commerce, principal organisme d'exécution du projet, sera responsable de la composante 1 et sera également chargé de coordonner le développement des activités et la commercialisation de la production agricole. Ce ministère hébergera un bureau de gestion du projet (BGP) qui comprendra l'équipe de gestion de la composante 1, sous l'égide du directeur de projet. Le BGP sera chargé de la gestion financière globale, de la présentation des résultats et de

l'administration en collaboration avec la Direction générale du commerce intérieur du Ministère du commerce. Le Département de la coopération internationale du Ministère du commerce sera chargé de la gestion financière, de la passation de marchés, du suivi-évaluation (S&E), de la communication des informations et de la présentation des rapports.

15. Le Ministère de l'économie et des finances sera l'organisme d'exécution pour la composante 2 (financement des filières). L'équipe de la composante 2 formera un bureau de gestion au sein de ce ministère, qui supervisera l'administrateur du VCIF nommé et la Banque de développement rural ou une banque privée remplissant les conditions requises pour ce qui est de la ligne de crédit. Dans l'ensemble, conformément à son rôle de représentant de l'emprunteur, le Ministère de l'économie et des finances devra s'acquitter des tâches ci-après: i) coordination interorganismes; ii) supervision et gestion fiduciaires pour le compte du gouvernement; iii) fourniture, en temps voulu, de contributions de contrepartie suffisantes pour financer les activités du projet, y compris le paiement des salaires des fonctionnaires locaux; et iv) traitement, en temps opportun, des demandes de retrait, des approbations des passations de marchés et autres documents nécessaires, conformément aux procédures opérationnelles standard.

### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

16. Planification et suivi-évaluation. Dans le cadre de l'AIMS, les processus de planification et les calendriers seront harmonisés avec les processus de planification habituels du Ministère de l'économie et des finances et du Ministère du commerce. Le S&E portera principalement sur l'élaboration d'un système d'information de gestion très performant (notamment en ligne et hors ligne, Internet et dispositifs mobiles) afin de fournir en temps voulu aux responsables du projet et aux équipes des filières des informations fiables sur les développements de chaque filière prioritaire. Ce système permettra d'évaluer les plans d'intervention et d'intégrer des réseaux provenant de provinces et de pays voisins.
17. Le système de S&E utilisera des chaînes de résultats et des cadres de S&E régulièrement mis à jour pour chaque filière prioritaire, en complément du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA, ainsi que le cadre logique du projet. L'utilisation de chaînes de résultats pour chaque filière permettra d'identifier et d'assurer le suivi des indicateurs de changement pour chaque filière et chaque groupe. Ces chaînes constitueront également un puissant outil de communication entre les parties prenantes des filières en termes de débouchés, de goulots d'étranglement et d'action conjointe.
18. Apprentissage et gestion des savoirs. Une gestion des savoirs, une communication et un apprentissage efficaces et efficaces jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du projet par le biais de communautés de pratique, de réseaux sociaux et de systèmes en ligne. Le projet AIMS investira dans une gestion des savoirs de qualité fondée sur des données factuelles afin de contribuer à l'élaboration de politiques. Le projet s'efforcera également de renforcer les capacités institutionnelles en termes de financement axé sur les politiques sectorielles de développement, de recherche commerciale et de facilitation. Dans ce contexte, le projet AIMS soutiendra des activités de renforcement des institutions, et la gestion de projet intégrera une gestion des savoirs et une communication efficaces. La stratégie de gestion des savoirs et de communication jouera un rôle majeur dans l'obtention des effets escomptés. Cette stratégie sera coordonnée par le Département de la coopération internationale pour le compte du BGP, avec l'appui à plein temps d'un responsable de la gestion des savoirs et de la communication dudit département.

## D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

19. Gestion financière. La gestion financière du projet sera conforme aux procédures opérationnelles standard appliquées dans le cas des projets financés en externe (utilisées par tous les programmes financés par des donateurs au Cambodge) et sera supervisée par le FIDA afin de garantir: i) que les fonds sont utilisés efficacement et aux fins prévues; ii) que les décaissements des fonds du projet permettent une mise en œuvre rapide; iii) que les fonds sont bien gérés et circulent de manière fluide; iv) que les états financiers sont fiables et communiqués dans les temps; v) qu'un flux vigoureux d'informations fiables sur les activités du projet garantit l'obligation redditionnelle; et vi) que les ressources et les actifs du projet sont protégés. Le Ministère du commerce et le Ministère de l'économie et des finances seront autorisés à gérer tous les comptes bancaires y afférents, y compris ceux utilisés pour le financement de contrepartie du gouvernement.
20. Flux de fonds. Le Ministère du commerce, en sa qualité de principal organisme d'exécution, ouvrira et administrera un compte désigné libellé en dollars des États-Unis auprès de la Banque nationale du Cambodge sur lequel seront versés les fonds du prêt provenant d'un compte géré par le FIDA, et un compte libellé en dollars des États-Unis sur lequel seront versés et administrés les fonds de contrepartie du gouvernement destinés au projet. Le Ministère du commerce ouvrira un compte bancaire pour la mise en œuvre de la composante 1. Le Ministère de l'économie et des finances ouvrira un compte bancaire pour la mise en œuvre de la composante 2 et des activités de coordination.
21. Passation des marchés. La passation des marchés se fera conformément aux nouvelles procédures opérationnelles standard promulguées dans le cadre de la loi sur les marchés publics relative à la mise en œuvre de tous les projets financés par des sources extérieures. Les procédures opérationnelles standard détailleront les procédures, les processus, le cadre de bonne gouvernance et les contrôles tels que définis dans le manuel de passation des marchés. La réglementation et les procédures gouvernementales pour la passation des marchés seront appliquées sous réserve qu'elles soient conformes aux directives du FIDA en la matière.
22. Contrôle interne et audit externe. Toutes les procédures d'exécution et de gestion du projet seront documentées dans le manuel d'exécution du projet et systématiquement appliquées. Le manuel comprendra des dispositions réglementant la mise en place des contrôles internes, le suivi et l'examen des transactions et les exigences du logiciel de comptabilité. Un auditeur privé indépendant sera recruté pour l'audit annuel des états financiers consolidés (y compris ceux préparés par le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère du commerce). Le mandat d'audit constituera une protection importante pour toutes les parties prenantes. Il inclura des visites chez les partenaires d'exécution et les prestataires de services sous contrat, ainsi que des visites sur le terrain, le cas échéant. Les états financiers consolidés et les rapports d'audit seront présentés au FIDA dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice budgétaire.
23. Gouvernance. Un cadre de bonne gouvernance pour le projet englobera la passation de marchés, la gestion financière, la communication des informations, la participation de la société civile, le code de conduite éthique, les sanctions et les problèmes spécifiques au projet. Le projet appuiera le renforcement des capacités nationales en termes de gestion financière et de passation des marchés.

## E. Supervision

24. Le FIDA supervisera le projet AIMS conjointement avec le gouvernement. Des missions conjointes de supervision seront organisées au moins une fois par exercice financier, ainsi que des missions supplémentaires d'appui à l'exécution, si nécessaire. À la fin de la troisième année d'exécution, l'emprunteur et le FIDA conduiront un examen à mi-parcours conjoint, afin d'évaluer les progrès accomplis, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les premiers effets et la pérennité

du projet, et de formuler des recommandations et de procéder aux ajustements nécessaires pour la période de décaissement restante.

## IV. Coût, financement et avantages du projet

### A. Coût du projet

25. Le coût total du projet est estimé à 62,1 millions d'USD. Le tableau 1 détaille la répartition indicative des coûts par composante. Le tableau 2 en donne la répartition indicative par catégorie de dépenses et par source de financement.

Tableau 1

#### Coûts du projet par composante et source de financement (en milliers d'USD)

| Composante                                       | Prêt du FIDA |      | Autres cofinanceurs |      | Bénéficiaires |      | Emprunteur/ contrepartie |      | Total   |
|--|--------------|------|---------------------|------|---------------|------|--------------------------|------|---------|
|  | Montant      | %    | Montant             | %    | Montant       | %    | Montant                  | %    | Montant |
| 1. Développement des filières                    | 13 994       | 66,4 | -                   | -    | 273           | 1,3  | 6 810                    | 32,3 | 21 077  |
| 2. Financement des filières                      | 20 721       | 54,9 | 8 586               | 22,7 | 7 843         | 20,8 | 602                      | 1,6  | 37 751  |
| 3. Coordination du projet et gestion des savoirs | 1 542        | 55,4 | -                   | -    | -             | -    | 1 243                    | 44,6 | 2 785   |
| Total  | 36 257       | 58,8 | 8 586               | 13,9 | 8 116         | 13,2 | 8 654                    | 14   | 61 613  |

### B. Financement du projet

26. Le projet AIMS sera financé par un prêt du FIDA, une contribution du secteur privé (par des bénéficiaires et des entreprises) et le gouvernement. Le FIDA financera 36,3 millions d'USD (58,8%) du coût du projet sous la forme d'un prêt au gouvernement. Le gouvernement contribuera à hauteur de 8,65 millions d'USD (soit 14% du coût total). Les bénéficiaires du projet devraient contribuer à hauteur de 8,1 millions d'USD (13,2%) et les entreprises privées à hauteur de 8,6 millions d'USD (13,9%).

Tableau 2

#### Coûts du projet par catégorie de dépenses et source de financement (en milliers d'USD)

| Catégorie de dépenses          | Prêt du FIDA |      | Autres cofinanceurs |      | Bénéficiaires |      | Contrepartie du gouvernement |     | Total   |
|--------------------------------|--------------|------|---------------------|------|---------------|------|------------------------------|-----|---------|
|                                | Montant      | %    | Montant             | %    | Montant       | %    | Montant                      | %   | Montant |
| 1. Services de consultation    | 2 284        | 60   | -                   | 0    | -             | 0    | 1 522                        | 40  | 3 806   |
| 2. Équipement et matériel      | -            | 0    | -                   | 0    | -             | 0    | 721                          | 100 | 721     |
| 3. Formation                   | 3 544        | 50   | -                   | 0    | -             | 0    | 3 544                        | 50  | 7 088   |
| 4. Crédit et fonds de garantie | 8 967        | 100  | -                   | 0    | -             | 0    | -                            | 0   | 8 967   |
| 5. Dons et subventions         | 18 594       | 52,7 | 8 586               | 24,3 | 8 116         | 23   | -                            | 0   | 35 296  |
| 6. Traitements et indemnités   | 2 867        | 50   | -                   | 0    | -             | 0    | 2 867                        | 50  | 5 734   |
| Total                          | 36 257       | 58,8 | 8 586               | 13,9 | 8 116         | 13,2 | 8 654                        | 14  | 61 613  |

### C. Résumé des avantages et analyse économique

27. Le projet AIMS engendrera des avantages financiers et sociaux en introduisant des pratiques agricoles améliorées, une agriculture commerciale avec des cultures à forte valeur et une meilleure gestion après-récolte de la production des cultures irriguées et non irriguées et une meilleure gestion de l'élevage. Les avantages financiers prendront la forme d'une augmentation des revenus des ménages ciblés

par le projet. Les avantages sociaux consisteront notamment en une réduction de la pauvreté dans les zones ciblées du fait de l'augmentation des revenus des ménages et des possibilités d'emploi dans le secteur agricole.

28. La justification économique du projet AIMS repose sur: i) l'amélioration de la productivité agricole et la réduction des pertes après-récolte grâce à l'introduction de technologies améliorées; et ii) l'augmentation du taux d'exploitation et de la production de variétés et de bétail à forte valeur, ainsi que l'irrigation au goutte-à-goutte pour étendre la production en saison sèche. Grâce à une augmentation potentielle des rendements comprise entre 50% et 100% et due à l'irrigation au goutte-à-goutte, ces pratiques de production améliorées et de gestion intégrée de la fertilité du sol devraient permettre d'améliorer les revenus des ménages.
29. Il ressort de l'analyse économique du projet AIMS que celui-ci est robuste sur le plan économique. Le taux de rentabilité économique global du projet est estimé à 31,9%, ce qui est supérieur au coût d'opportunité du capital au Cambodge. L'estimation du taux de rentabilité économique repose sur l'hypothèse selon laquelle 70% des agriculteurs ciblés adopteront la technologie améliorée promue par le projet et étendront l'utilisation de l'irrigation au goutte-à-goutte.

#### D. Durabilité

30. La durabilité financière est au cœur de l'approche du projet AIMS, dont l'objectif est de catalyser les investissements privés rentables des agriculteurs et des entreprises dans les filières et dans les entreprises de services privées y afférentes. Le projet devrait permettre à des groupements d'agriculteurs, à des agroentreprises et à d'autres entreprises de conduire des activités fructueuses dans chaque filière. La durabilité institutionnelle des activités essentielles de vulgarisation des filières sera obtenue en établissant des relations solides et mutuellement bénéfiques entre les agriculteurs, les entreprises privées et les agences gouvernementales, en particulier par le biais des plateformes multipartites et des équipes des centres régionaux.

#### E. Identification et atténuation des risques

31. Au nombre des principaux risques figurent: i) le ciblage inefficace des petits exploitants pauvres; ii) l'absence de débouchés commerciaux pouvant limiter l'ampleur de l'impact; iii) les approches inhabituelles de développement agricole axé sur le marché; iv) la souplesse insuffisante dans l'allocation des ressources et les plans d'action; et v) l'absence de coordination entre les organismes nationaux et infranationaux et le secteur privé. Pour atténuer ces risques, le projet: i) veillera à ce que l'évaluation et la sélection des filières soient rigoureuses et objectives; ii) sélectionnera et validera la demande commerciale et la rentabilité des cinq produits initiaux ciblés pour le marché intérieur et l'exportation; iii) offrira une assistance technique intensive et soutenue (y compris une mobilisation sociale) et des activités pour la filière principale, sur la base des expériences précédentes dans la région; et iv) veillera à ce que les responsables disposent d'informations actualisées sur chaque filière grâce à des systèmes de S&E fondés sur les meilleures pratiques en vigueur (par exemple la norme du Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise). De plus, le Ministère de l'économie et des finances: i) assurera la coordination globale; ii) mettra en œuvre le projet par l'intermédiaire des bureaux sur le terrain; et iii) fera intervenir directement les parties prenantes dans l'exécution du projet en tant que membres des équipes des centres régionaux et dans la gouvernance du projet par l'intermédiaire du comité de pilotage du projet.

### V. Considérations d'ordre institutionnel

#### A. Respect des politiques du FIDA

32. La conception du projet AIMS est conforme aux politiques et stratégies du FIDA relatives au ciblage, à l'égalité des sexes, aux peuples autochtones, à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et à la collaboration avec le secteur

privé. La ventilation du travail par sexe dans les filières sélectionnées ainsi que les obstacles à la participation des femmes au projet ont été pris en compte dans la conception du projet. La plupart des activités en rapport avec l'impact sur l'environnement entrent dans la catégorie B.

## B. Alignement et harmonisation

33. La plateforme multipartite qui sera mise en place dans le cadre du projet AIMS dans chaque groupe de filières offrira à toutes les parties prenantes, y compris à d'autres acteurs du développement, un système d'échange pratique au niveau infranational qui permettra d'harmoniser l'appui au niveau local. Le projet AIMS sera harmonisé avec d'autres projets majeurs, notamment le Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche, qui renforcera les services de vulgarisation publics et privés et décentralisera les budgets d'investissement dans le cadre du système de budgétisation du programme, permettant aux administrations provinciales de l'agriculture de répondre aux priorités locales identifiées par les plateformes multipartites. Le projet AIMS sera également harmonisé avec le Projet de stimulation de la production alimentaire mis en œuvre par la Direction générale de l'agriculture du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche, qui complétera les activités du projet AIMS dans le domaine de la riziculture et partagera la responsabilité avec les plateformes multipartites pour les légumes dans des provinces communes. De plus, le projet AIMS tirera parti des progrès accomplis par un projet soutenu par l'Agence française de développement dans le domaine de la riziculture et des investissements prévus dans l'infrastructure des filières dans le cadre du futur Projet pour les filières de la Banque asiatique de développement, qui soutiendra également des filières et des provinces ciblées par le projet AIMS.

## C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

34. L'examen du COSOP 2008-2012 a mis en évidence la nécessité d'adopter une démarche plus pragmatique afin de maximiser les synergies entre projets, d'améliorer la gestion des savoirs, de s'aligner sur les partenaires de développement et de garantir l'amélioration durable de la capacité des services publics de vulgarisation. L'étude sur la reproduction à plus grande échelle a également souligné l'importance de l'amélioration de la gestion des savoirs et de l'identification des opportunités. Le projet AIMS répond à la recommandation de cette étude selon laquelle "le FIDA [au Cambodge] doit rééquilibrer ses objectifs opérationnels en mettant davantage l'accent sur son rôle de véritable organisation axée sur l'acquisition de savoirs et sur la reproduction à plus grande échelle". Cette recommandation sera mise en pratique par le biais des initiatives multipartites au sein des filières et de la priorité explicite accordée à l'apprentissage, à la gestion des savoirs et à la communication.

## D. Participation à l'élaboration des politiques

35. Le projet AIMS investira dans une gestion des savoirs de qualité fondée sur des données factuelles afin de contribuer à l'élaboration des politiques. Le projet s'efforce également de renforcer les capacités institutionnelles en termes de financement axé sur les politiques sectorielles de développement, de recherche commerciale et de facilitation. Dans ce contexte, le projet AIMS soutiendra des activités de renforcement des institutions ciblées. La stratégie de gestion des savoirs et de communication veillera à ce que l'analyse des politiques fondée sur des données factuelles soit communiquée aux principaux décideurs sous une forme utilisable, tout en facilitant une large participation des parties prenantes à la concertation sur les politiques.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

36. Un accord de financement entre le Royaume du Cambodge et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
37. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
38. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

39. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de trente-six millions trois cent mille dollars des États-Unis (36 300 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# Negotiated financing agreement: "Accelerating Inclusive Markets for Smallholders (AIMS)"

(Negotiations concluded on 1 December 2016)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Accelerating Inclusive Markets for Smallholders (AIMS) (the "Project")

The Kingdom of Cambodia (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

## Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

## Section B

1. The amount of the Loan is thirty six million three hundred thousand United States dollars (USD 36 300 000).
2. The Loan shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the US Dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1<sup>st</sup> of January.
5. Principal and service charge shall be payable on each 1<sup>st</sup> of April and 1<sup>st</sup> of October.
6. There shall be two bank accounts denominated in USD (referred to as the "Designated Accounts") opened by the Borrower in the National Bank of Cambodia, through which the proceeds of the IFAD Financing shall be channelled. One opened for

Ministry of Commerce (MOC) and the other one opened for Ministry of Economy and Finance (MEF). The Borrower shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Designated Account. The Borrower shall open a bank account denominated in USD (referred as the "RGC Counterpart Account") in the National Bank of Cambodia, through which the proceeds of the RGC Counterpart Financing shall be channelled.

7. There shall be one Project Account denominated in USD (the "Project Account"), opened by MOC. The Project Account shall receive and hold the proceeds of the Financing transferred from the MoC Designated and RGC Counterpart Account. The MOC Project Account financial resources shall be used for the implementation of component 1 and the overall project's coordination activities. The Designated Account managed by MEF shall be used for the implementation and coordination activities related to component 2 and shall transfer funds to two additional Sub-Project Accounts for the management of the credit line and the Value Chain Innovation Fund (VCIF) by the Rural Development Bank (RDB) or a qualified private bank. The Borrower shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Project and Sub-Projects Accounts.

8. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in an approximate amount of eight million six hundred and fifty thousand US dollars (USD 8 650 000). The counterpart financing provided by the Borrower shall include the payment of duties and taxes related to the Financing.

#### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Borrower's MOC.
2. The following are designated as additional Project Party: MEF.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Loan will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
  - (a) The Project Management Office (PMO) and the Project Steering Committee (PSC) shall have been duly established and staffed in accordance with Section II, Schedule 1 to this Agreement;
  - (b) The Project key staff , including a Project director and a Finance Officer at MOC, acceptable to the Fund have been duly appointed;
  - (c) By MOC Ministerial order the Department of International Cooperation (DICO) has been entrusted as financial administrator for component 1 and the overall project for coordination purposes;
  - (d) A computerized accounting system acceptable to the Fund shall have been procured at PMO;
  - (e) A Project Implementation Manual (PIM) shall have been prepared in form and substance satisfactory to the Fund, and

- (f) For disbursements related to component 2.1, a Subsidiary Agreement between the Borrower and RDB or a qualified private bank as outlined in section I of Schedule 1 to this Agreement has been signed, in form and substance satisfactory to the Fund.

2. The following is designated as additional condition for suspension:

The PIM, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Senior Minister, Minister of Economy and Finance  
Ministry of Economy and Finance  
392 Sangkat Wat Phnom, Khan Daun Penh,  
Phnom Penh, Cambodia

Facsimile Numbers: (855 23) 427-798

For the Fund:

President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italy  
Fax: (+39) 06 5043463

This Agreement, dated 1 December 2016, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

KINGDOM OF CAMBODIA

\_\_\_\_\_

Authorized Representative  
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_

Kanayo F. Nwanze  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

40. Target Population. The Project shall benefit to smallholder farm households, including poor and near poor farmers, participating in the supported value chains who voluntarily collaborate in project activities, including as well, agricultural cooperatives; farmer organisations, Micro Small and Medium Enterprises (MSMEs), agribusinesses, service enterprises, and industry associations. The project shall operate in all parts of the country, with actual locations determined by the selection of priority value chains and the associated areas engaged in the value chains from production to the market. The Project will initially work in around 15 provinces based on the 5 flagship commodities selected supported by the same number of multi-stakeholder platforms and 3 inter-regional technical hubs (the "Project Area").

2. Goal. The Project goal is to enhance prosperity of Cambodian smallholder farmers through increasingly profitable links to agri-businesses and markets.

3. Objective. The objective of the Project is to increase returns from farming for smallholders, including poorer farmers and youth, through efficient public sector investment. There are expected to be 75,000 direct household beneficiaries from the Project within increased household assets of at least 25 per cent.

4. Components. The Programme shall consist of the following two components:

4.1. Component 1. Value Chains Development (VCs). The objective of this component is to focus on brokering, facilitation, innovations development and capacity building support to inclusive growth initially of five higher value product value chains - covering food and non-food crops and livestock through (i) Clusters grouping the key actors along the value chain in the same areas, (ii) Multi Stakeholder Platforms (MSP) bringing together all the actors and stakeholders in the VCs for shared understanding and joint actions to address constraints and maximize opportunities in VCs for mutual benefits, market, processing and business linkages (iii) Market-oriented social mobilizers working with the Regional Hubs Offices to mobilize farmers and youth into the local VCDs (vi) Sector Development Facility (SDF) focusing on public goods addressing specific bottlenecks to the VCs development identified by the VCs actors themselves through the MSP dialogue processes at the regional hub and cluster levels.

4.2. Component 2. Value Chain Financing. The objective of this component is to stimulate increased private investment into the priority VCs by farmers, MSMEs, agricultural cooperatives, agribusinesses, services providers and others, and by providing them better knowledge to take on their own investment decision, through the following sub-components:

4.2.1. Sub-component 2.1. Value chain investment support. The Project will provide direct financial support to stimulate private investment through the following two instruments for policy-based financing:

- (i) a Value Chain Innovation Fund (VCIF) providing targeted investment incentives to first mover private investors (farmers, agricultural cooperatives, MSMEs, agribusinesses) along the selected value chains in order to foster potential adopters of new technologies or business models with unknown risks and economic benefits to actually adopt these and test their validity. This VCIF will initially operate three Windows targeting a particular

scale of investment (Smallholder farm investments, Small enterprise investments and Medium business investments) and linked to the function along the value chain. Investment incentives will be implemented via partial matching grants to private investors, based on selected investment plans through a competitive process targeted specifically at the identified bottlenecks in each VC that emerge through the multi-stakeholder platforms.

- (ii) a Credit Line providing RDB or qualified private bank with liquidity for lending along the VCs supported under the Project, and to refinance up to 80% of the loans granted by the Partner Financial Institutions (PFIs) linked to the VCIF to permit PFIs respect asset-liability matching in the case of term loans with a duration of more than 2 years. To this end, MEF and RDB or qualified private bank will sign a subsidiary agreement in the form and substance provided in the PIM. The draft subsidiary agreement shall be approved by the Fund and the Lead Project Implementation Agency prior to its signature. RDB or qualified private bank will require targeted Technical Assistance (TA) in strategy development and capacity development. Loans provided through this credit line will be targeted towards investments addressing specific bottlenecks in the VC.

4.2.2. Sub-component 2.2. Financial service provider partnerships. The objectives of this sub-component are mainly to create, test and widen partnerships between investors in the agricultural sector, in particular into commodities and VCs selected under the Project, and the financial sector, with a view to increase the volume of finance flowing into the sector, and to create sustainable and profitable models for financial service delivery to the agricultural sector. The Project will initially start partnering with three mainstream Micro Finance Institutions (MFIs) having: (i) substantial existing portfolios in agriculture (ii) taken specific steps to strengthen their internal capacity to lend to agriculture. These three MFIs will require some additional TA during the second half of the Project in both strategy development and overall building of capacity.

## II. Implementation Arrangements

### A. Organization and Management

#### 1. Project Steering Committee ("PSC")

1.1. Establishment and Composition. The PSC shall be co-chaired by MEF and MOC and will be composed of members representative of MAFF, MIH, MOE, MOWA , partner institutions such as, Provincial Chambers of Commerce from Regional Hubs , PFIs (MFIs plus RDB or qualified private bank), National network of Farmer Organizations, Technical Working Group on Agriculture and Water - Development Partner Lead Facilitator. Representatives of other major related projects and donors in agriculture value chains will be invited to attend Steering Committee meetings as observers.

1.2. Responsibilities. The PSC is responsible for Project oversight and strategic guidance, as detailed in the PIM, including inter alia: (i) provision of strategic guidance to Programme management; (ii) be informed of the approved Annual Work Plan and Budget (iii) be informed on the progress of the implementation of supervision and audit recommendations.

## 2. Lead Executing Agency ("LEA").

2.1. The LEA shall be MOC, who shall have the overall responsibility for the Programme implementation on behalf of the Steering Committee. Since the implementation of the Project is on a decentralized basis, MOC shall coordinate activity in the field. MEF shall support in coordination at institutional level between other Ministries and DPs.

## 3. Project Management Office ("PMO")

3.1. Establishment and Composition. A PMO shall be established within the MOC, with structure, functions and responsibilities in accordance with the PIM and acceptable to the Fund. The PMO will be led by a Project Director (PD), expected to be at the Director General of Domestic Trade of MOC. The PMO team will be composed of staff from Directorate General of Domestic Trade (DGDT) and Directorate General of International Trade (DGIT) with additional externally recruited project staff as required. The finance unit of PMO will be headed by a Finance Officer.

3.2. Responsibilities. PMO will be responsible for overall project financial management, reporting and project administration activities. DICO (under DGIT) as part of the MOC will provide project administration services, financial management, procurement, M&E, communication and reporting. PMO will manage the agreements and coordinate the relationships with the Farmers Organizations, Chambers of Commerce and Social Mobilizer service providers.

## 4. Implementing Agency (IA)

4.1 Establishment and Composition. Within MEF, a Project Implementation Unit (MEF-PIU) will be established within the General Department of International Cooperation and Debt Management (GDICDM) as the Management Team of Component 2. The composition will be in line with the provision of the Standard Operation Procedures (SOP) adopted by RGC for the administration of the externally funded projects.

4.2 Responsibilities. MEF through the PIU will (i) be responsible for the implementation of activities under Component 2 and (ii) supervise the performance of the appointed VCIF Fund Administrator and RDB or qualified private bank in relation with the line of credit. Administration of the Line of Credit under RDB or a qualified private bank and the VCIF will be done strictly in accordance with the relevant guidelines for the VCIF and Line of Credit that will be finalized as part of the PIM.

## 5. Project Implementing partners (IPs).

5.1 Establishment and Composition. In addition to government agencies, IPs will be (i) the national network of Farmer Organizations, (ii) the Provincial Chambers of Commerce (PCC) in the three provinces hosting the hub offices, the social mobilization (SM) service provider organizations and the PFIs (3 MFIs and RDB or a qualified private bank). The IPs relationships and agreements will be managed by the PMO for the most relevant components.

5.2 Responsibilities. IPs will bring specialist expertise as well as legitimate representation of key stakeholders into the Project, and will have broader roles in the Project, including in the Steering Committee (except the SM service providers).

## B. Implementation of Components

### 6. Component 1: Value Chain Development

6.1 Project Director: Project activities will be led by MOC. The PD will lead the overall component delivery, supported by a team focusing on all technical and project management issues and on the delivery and performance of the three Regional Hub offices.

6.2 Regional Technical Hub Offices. Three Regional Technical Hub Offices, hosted in the Provincial Department of Commerce (PDC) with staff from PDC, Provincial Chambers of Commerce, Farmers Organizations, SM service providers and contract technical advisors on value chain development and organized into VCs teams, will be composed of representatives from government, private businesses (Chamber of Commerce) and farmers (farmer associations) plus necessary TA and other contracted staff to ensure wide acceptance as honest brokers among VC actors. These Hubs will coordinate field activities in the selected VCs and will have market-oriented social mobilization teams in order to mobilize and support farmers to successfully participate in the expanding value chains.

6.3 Technical and business development services to agribusinesses and farmers. Will be primarily delivered by private service providers with costs paid by service users in order to move toward self-sufficiency within market-oriented VCs.

### 7. Component 2: Value Chain Financing

7.1 Management Team. Under MEF the Management Team will be composed of the following staff:

- (a) A Financial Relationship Manager (FRM), (senior government officer) appointed by MEF will: (i) coordinate activities, including managing the relationships with Rural Development Bank (RDB) or qualified private bank and the partner financial institutions and supervising the PIAs, and (ii) act as Secretary Member of the Central Investment Committee for VCIF grant appraisal and award decisions. The FRM will be assisted by a recruited National VC finance Specialist. The FRM will be responsible for the preparation of all financial reports to be submitted to MoC on a regular basis.
- (b) An appointed Financial Investment Officer (FIO) to analyse and document the financial and commercial performance of the different investments supported under the VCIF and credit line in order to communicate to other potential investors and FIs as to the actual returns and risk from the different investments prioritised by MSPs. FIO will be assisted by a recruited National Financial Investment Specialist.
- (c) Six Private Investment Advisors (PIAs), reporting to the FRM will be assigned by two to each hub and hosted by the Provincial Department of Economy and Finance (PDEF). The PIAs will: (i) have the responsibility for managing the grant application process under the VCIF, (ii) be available to provide pre-investment advice to potential grant applicants, (iii) carry out field validation visits to all grant applicants as part of the initial application review process, and (iv) be responsible for communicating directly with the grant applicants to keep them informed of the progress of their application and award.

### C. Programme Implementation Manual ("PIM")

8. Preparation. The Borrower shall prepare, in accordance with terms of reference acceptable to the Fund, a PIM, which shall include, among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Programme; (ii) Programme budgeting, disbursement, financial management, procurement monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Programme component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Programme.

9. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to the Fund for comments and approval. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Programme in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

### D. Monitoring and Evaluation

10. The Project will focus on the set up of a highly effective management information system providing project managers and VC teams with timely and reliable information on developments in each of the priority VCs. The Project will follow a system of rolling baselines in which baseline data on each cluster is collected at the time that interventions begin in the particular value chain in each cluster area.

### E. Supervision

11. Annual joint supervision by the Borrower and the Fund will be conducted.

12. A first MTR shall be conducted at the end of the second Project Year and a second one in fourth Project Year, to assess the progress, achievements, constraints and emerging impact and likely sustainability of the Project and make recommendation and necessary adjustments for the remaining period of disbursement. The MTR shall be carried out jointly by the Borrower and the Fund.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

| Category           | Loan Amount Allocated<br>(expressed in USD) | Percentage of eligible<br>expenditures to be financed |
|--------------------|---|---|
| I. Consultancies   | 2 100 000                                   | 60%   |
| II. Training       | 3 200 000                                   | 50%   |
| III. Credit        | 8 100 000                                   | 100%  |
| IV. Grants         | 16 800 000                                  | 50%   |
| V. Operating Costs | 2 600 000                                   | 50%   |
| Unallocated        | 3 500 000                                   |   |
| <b>TOTAL</b>       | <b>36 300 000</b>                           |   |

(b) The terms used in the table above are defined as follows:

- (i) "Consultancies" financed by IFAD includes studies, national and international technical assistance;
- (ii) "Training" financed by IFAD includes facilitation, workshops, training material, training services;
- (iii) "Credit" financed by IFAD includes loans channelled through a third party fund administrator;
- (iv) "Grants" financed by IFAD includes grants channelled through a third party fund administrator;
- (v) "Operating cost" financed by IFAD includes cost of project staff and DSA. Excludes any other operating costs financed by RGC.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs in Categories I, II, and V incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of USD 500 000.

### Schedule 3

#### Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower to request withdrawals from the Financing Account if the Borrower has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. Gender. The Borrower shall develop a gender strategy for the Programme to ensure that gender concerns shall be reflected in all Project activities throughout the implementation period, in order to offer equal opportunities under the Project to men, women, women headed households and youths.

Project audits. The external audit will be carried out by private audit firms hired among those already preselected by others international IFIs. Only these firms will be invited to submit expression of interest and selected through a competitive process acceptable to the Fund.

## Logical framework

| Results Hierarchy   | Indicators <sup>1</sup>  |           |          |            | Means of Verification               |                                  |                | Assumptions  |
|---|--|-----------|----------|------------|-------------------------------------|----------------------------------|----------------|--|
|   | Name   | Base-line | Mid-Term | End Target | Source                              | Frequency                        | Responsibility |  |
| <b>Goal::</b><br>Enhance prosperity of Cambodian smallholder farmers through increasingly profitable links to agri-businesses and markets   | 1. 80% of total of 75,000 direct beneficiaries increased real net farming income by >30%<br><br>(Unit = No. of households)                       | 0         | 20,000   | 60,000     | RIMS+ Survey                        | Baseline<br>Mid-term<br>End line | PMO            | Assumes continued social, political and economic stability in the country and neighbouring ASEAN region.   |
| <b>Development Objective:</b><br>To increase returns from agriculture value chains for smallholders, including poorer farmers and youth, through efficient public sector investment | 2. Number of beneficiaries' increased return on labour in farming by 50%<br><br>(Unit = No. of households)                                       | 0         | 13,500   | 40,000     | RIMS+ Survey                        | Baseline<br>Mid-term<br>End line | PMO            | 80% (60,000 smallholders) of direct beneficiaries including poor and near poor <sup>2</sup> , in priority value chains will increase their real net farming income through project interventions |
|   | 3. Public return on investment (ROI)<br>(Unit = Percentage)  | 0         | -        | 20%        | Annual VC Tracking Survey           | Annual                           |                |  |
|   | 4. Aggregate value of products sold in target locations in AIMS priority value chains in real terms <sup>3</sup><br>(Unit = Percentage increase) | 0         | 10%      | 30%        | PCR                                 | End of project                   | PMO            |  |
| <b>Outcome 1:</b><br>Profits to farmers and businesses from Inclusive value chains increased for multiple higher value products.  | 5. Adoption rate of production and postharvest technologies <sup>4</sup> of participating farmers<br>(Unit = Percentage)                         | 0         | 40%      | 60%        | Annual VC Tracking Survey           | Annual                           | PMO            | There are no prolonged collapses in export/local demand or prices for agricultural products.   |
|   | 6. Agri-business investment in priority value chains and production clusters<br>(Unit = Percentage increase)                                     | 0         | 10%      | 30%        | RIMS+ Survey;<br>Annual VC Tracking | Base/Mid/<br>End line;<br>Annual | PMO            | For AIMS value chains substantial improvements in production and post-harvest are necessary and feasible as foundations of growth.   |
| <b>Outcome 2:</b><br>Private investment increased in priority value chains from smallholders  | 7. Smallholder investment in priority value chains and production clusters<br>(Unit = Percentage increase)                                       | 0         | 10%      | 30%        | Annual VC Tracking Survey           | Annual                           | PMO            | Sufficient numbers of banks and MFIs continue to show commercial interest and commitment to expanding agricultural lending   |

<sup>1</sup> Data for all household related indicators to be disaggregated by poverty status, ethnicity and gender of household head.

<sup>2</sup> "near poor" defined as living on <USD3.10 (2011 PPP) per capita per day

<sup>3</sup> calculation of "real terms" should include correction for changes in wider reference market prices for the particular product so that any gain/loss from general market price fluctuations are discounted.

<sup>4</sup> "Adoption Rate" in the production/post-harvest practices to be defined for each target product by the M&E team with technology experts at the start of the project. At the farm level, this is typically expected to include farmers adopting at least 2/3 of the components of an improved technology package for production a specific crop/livestock. Each of the technology components will be clearly defined and objectively verifiable, similar to what is already practiced in PADEE and ASPIRE projects

| Results Hierarchy  | Indicators <sup>1</sup>  |           |          |            | Means of Verification                    |                  |                | Assumptions  |
|--|--|-----------|----------|------------|--|------------------|----------------|--|
|  | Name   | Base-line | Mid-Term | End Target | Source                                   | Frequency        | Responsibility |  |
| and agri-businesses  | 8. Participating smallholder farmers with increased financial literacy (FL) levels (Unit = percentage)   | 0         | 50%      | 50%        |  |                  |                | portfolio to smallholder and agribusiness sectors.   |
|  | 9. Partner Financial Institutions (PFIs) continue financing VCs after end of project (Unit = FIs)  | 0         | 4        | 5          | Pre-/post FL training assessment         | Annual           | PMO            | Participating smallholders have sufficient interest to improve their financial literacy.   |
|  |  |           |          |            | Project reports                          | Annually         | PMO            | Positive framework conditions for investment into agriculture  |
| <b>Outcome 3:</b><br>Substantially increased capacity of national and sub-national institutions to design and deliver inclusive agriculture market development initiatives | 10. MSPs that are active, well attended and positively regarded by participants of target VC cluster locations (Unit = percentage)                     | 0         | 90%      | 90%        |  |                  |                | External socio-political factors do not disrupt MSPs. Sufficient interest from Private sector in MSPs across all priority VCs of AIMS. |
|  | 11. Farmers receive training or advice on improved technologies for production or post-harvest practices (Unit = people)                               | 0         | 45,000   | 60,000     | Project reports; MSP Participant surveys | Annual<br>Annual | PMO<br>PMO     | Assumes 80% of total direct project beneficiaries.   |
| <b>Outputs:</b>  | 12. Farmers receiving financial and business literacy training (Unit = people)   | 0         | 35,000   | 50,000     | Project reports                          | Annual           | PMO            | Assumes 66% of total direct project beneficiaries.   |
|  | 13. PPPs or similar partnerships with large and small agri-businesses and service enterprises (Unit = No. of partner and/or supported agri-businesses) | 0         | 100      | 250        | Project reports                          | Annual           | PMO            | Sufficient interest and involvement of Private Sector in partnering government.  |